

Compte rendu du conseil école du 8 novembre 2016

Présents: M Pousse(enseignant) , Mmes Pichet, Delpéch, Barlatier, Benali, Tafilet, Léger (enseignantes), Mme Barillon (psychologue), Mme Thévenin (maître E), Mme Dubois (DDEN), M. Salmon (SIVOS), Mmes Bellande,, Chaulet, Gohard,Lecoinque,Lucas,Martinez, (parents d'élèves), M Marcon(directeur)

Absents excusés : Mme Fortin(IEN), Mme Hertz (présidente du SIVOS),Mme Laveau (enseignante),Mme Deroua(ZIL)

Absents : Mme Rivière, M Vies (parents élus)

Ordre du jour :

- 1) Effectifs, répartition, élections et présentation des nouveaux élus

Un tour de table présente les participants. Nous souhaitons la bienvenue aux parents élus.

a) Résultats des élections :

286 électeurs inscrits 156 votants 9 bulletins nuls 147 suffrages exprimés.

La participation est de 54% en augmentation significative par rapport à l'année dernière (36%)

Parents élus : VIES ERIC / LECOINQUE CAROLINE / LUCAS VIRGINIE /
CHAULET BEATRICE / GOHARD GWENAELLE / BELLANDE LINA / MARTINEZ FANNY /
RIVIERE SOPHIE

b) Effectifs à ce jour :

CP 23

CP CE1 22+2

CE1 24+2

CE2 23+2

CE2 CM1 21+1

CM1 CM2 22+1

CM2 25+1

ULIS 10 dont 9 inclus dans les classes.

TOTAL 170 AU 3/11/16

- 2) Règlement de l'école et fonctionnement

a) **Le règlement** est revu et enrichi de nouvelles précisions en se basant sur les dispositions du règlement départemental. Il est présenté et adopté au conseil école.

La tenue des élèves a été évoquée et sera notifiée dans le règlement de l'école.

Au règlement s'ajoute une charte internet qui est travaillée en classe chaque année notamment sur les dangers d'internet. Elle sera distribuée avec le nouveau règlement. Ainsi que la charte de la laïcité qui est une charte principale de l'école laïque.

- b) **Exercices incendie et attentats** : 2 exercices incendie sont réalisés chaque année. Un a été réalisé en septembre. Il s'est déroulé dans le calme. Il a réuni les deux écoles maternelle et élémentaire. Un autre exercice est programmé au cours de l'année scolaire. Un exercice attentat intrusion sera réalisé jeudi 10/11. Il a pour but d'entraîner les élèves à des situations de dangerosité extrême sans pour autant créer de psychose. A l'issue une fiche de réflexes à adopter sera réalisée avec les élèves et affichée dans chaque classe.
- c) **Conseil des élèves** : le conseil des élèves où siègent les représentants d'élèves de chaque classe a pour but de répondre aux attentes et aux problèmes que rencontrent les élèves. Il se réunira pour la 2^e fois cette année jeudi 10/11 afin d'établir un règlement de toilettes et de cours. Il a été décidé avec les élèves de mettre en place des passeports toilettes afin que ce lieu demeure un endroit intime et non pas une zone de jeux. **Le premier bilan est très positif. Les élèves se sentent plus à l'aise et les incivilités ont cessé. Il est aussi rappelé que les élèves ont le droit d'aller aux toilettes sur le temps de classe en cas d'urgence.**
- d) **Manuels et équipements** : Il est important de rappeler qu'un investissement important a été réalisé par le Sivos dans l'achat de mobilier de classe avec à terme le renouvellement total du mobilier vieillissant. Le deuxième élément est l'achat de manuels scolaires programmes 2016 pour toutes les classes. Ces manuels ont été choisis par l'équipe pédagogique fin juin 2016 et ont été livrés pour la rentrée.

3) Projet école et de classe

Le projet d'école est présenté ce jour. Les 3 axes prioritaires sont les suivants :

Axe prioritaire 1 : Climat scolaire et réussite des élèves

Axe prioritaire 2 : Améliorer la lecture (en lien avec la compréhension)

Axe prioritaire 3 : Mobiliser les compétences travaillées pour résoudre un problème

Projets communs

Préambule : Question de parent : Comment et à quel moment les événements comme Noël , Fêtes des pères et mères, Pâques, ... seront-ils abordés? "

Réponse du directeur : **Les projets de classe sont programmés et budgétisés en début d'année. Les projets collectifs sont discutés principalement par période.**

Conseil des élèves : Ce projet est un projet commun qui permet aux élèves via leurs représentants de classe élus d'échanger sur les problèmes rencontrés et les améliorations souhaitables.

Journée du goût : ce fut un grand succès. Un grand merci aux familles qui se sont impliquées.

Sortie de Noël au cinéma de Vendôme : le jeudi 15 décembre et goûter vendredi 16 après-midi l'après-midi financé par le sivos .

Cross cycle 3 en lien avec le collègue : Les classes de CE2 CM1, CM1 CM2, et CM2 y ont participé avec leurs collègues collégiens.

Usep cycle 3 cycle 2

Projets de classe

CP : Point lecture, travail sur le portrait/ château de Beauregard, piscine 11 séances, sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec l'infirmière

CP/CE1 : Point lecture, projet avec des correspondants de Crucheray (2 rencontres prévues) sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire avec l'infirmière pour les CP, intervenante en musique avec un concert prévu.

CE1 : Point lecture, intervenante en musique avec un concert prévu, défi Robert Houdin avec maison de la magie

CE2 : Point lecture, prix cric crac sur la lecture de contes, permis piéton et Eurékades (projet maths), , sortie au puy du fou sur 2 jours, chant et théâtre

CE2/CM1 : projet autour du policier (jeu de pistes, énigmes pour les autres classes, jeux de société, court-métrage, missions dans la classe, venue de la gendarmerie), projet Eurékades maths, petit déjeuner anglais,

CM1/CM2 : correspondance avec une école d'Onzain qui doit conduire à une classe de mer à la Tranche sur mer du 13 au 17 mars 2017. Emissions de radio en lien avec le projet. Projet lecture. Liaison avec la 6^e (roman historique).Initiation à l'allemand. Blog de classe. Eurékades

CM2 : Liaison avec la 6^e (roman historique). Projets de maths : Eureka et kangourou. Sortie au puy du fou sur 2 jours.

4)Aides aux enfants en difficulté (RASED, APC)

a) Résultats des évaluations CP et CE2 :

Les évaluations CP n'ont pas été validées cette année suite à une erreur technique mais ont permis tout de même de mettre en lumière les différentes compétences à renforcer.

Les résultats des évaluations CE2 affichent 56,1% de réussite en Maths et 70,4% en Français.

Les items difficiles sont identifiés et repris dans le projet d'école.

b) Présentation des APC (activités pédagogiques complémentaires): cette aide a été modifiée depuis la loi sur la Refondation de l'école.

Elle peut prendre 3 formes différentes :

- 1) AED : aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages
- 2) ATP : aide au travail personnel (organisation)

3) APE : activité prévue au projet d'école

Cette aide représente un volume horaire de 36 heures organisée le matin, le midi ou le soir selon les classes.

c) RASED : présentation des missions

Mme Barillon, psychologue scolaire, travaille sur plusieurs écoles regroupées dans un périmètre très large

Mme Thévenin, maître E, intervient pour des remédiations pédagogiques auprès des élèves des écoles regroupées également sur un large périmètre.

Le réseau est toujours incomplet en l'absence d'un maître G maitre spécialisé en charge des aides à dominante rééducative.

Les membres du Rased rappellent qu'elles interviennent sur un secteur très large couvrant 16 écoles et plus de 1300 élèves. Les familles peuvent joindre la psychologue scolaire en cas de problème relevant de ses compétences.

Les enseignants signalent les problèmes des élèves auprès du Rased qui intervient dans le suivi de la scolarité des élèves.

La psychologue apporte son expertise au sein de l'équipe enseignante de l'école. Elle contribue à l'observation des élèves identifiés par l'enseignant de la classe, à l'analyse de leurs compétences et des difficultés qu'ils rencontrent et à la définition des aides nécessaires. Elle aide au repérage des élèves en situation de handicap et à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation. Elle contribue à une relation positive avec les parents pour faciliter la réussite scolaire.

Le maître E quant à elle intervient sur le plan pédagogique avec des petits groupes d'élèves sur des objectifs bien définis en accord avec l'enseignant de la classe.

5) Temps péri-éducatifs

Depuis la rentrée 2016 la garderie accueille 76 enfants dont 53 de façon régulière. 22 enfants en moyenne tous les matins, 25 enfants en moyenne le soir et 11 enfants en moyenne le mercredi midi. La garderie propose 1 à 2 activités par semaine matin et soir confondus. Il est également proposé aux enfants d'élémentaire de faire leurs devoirs sous surveillance d'un adulte.

Concernant les NAP : la mise en place a commencé le mardi 11 octobre.

L'effectif maternelle + élémentaire est de 41 enfants le mardi et 44 le jeudi.

Cet effectif devrait monter à 51 enfants (enfants inscrits au NAP et garderie) sous la surveillance de 4 animateurs.

Le planning des activités est en accord avec le PEDT (le mieux vivre ensemble)

La première session a proposé 2 thèmes d'activité :

Maternelle et CP : Activités créatives et artistiques le mardi et découverte musicale le jeudi

CE1 au CM2 : activités créatives et artistiques le mardi et expression corporelle et sportive le jeudi.

M Salmon confirme l'intervention d'intervenants extérieurs dans les prochaines sessions : les discussions, l'organisation et le chiffrage étant en cours d'élaboration.

Question parent sur la garderie : " Les familles inscrivant leur enfant à l'accueil périscolaire n'ont toujours pas reçu la facture de Septembre (donc évidemment pas celle d'Octobre). Il y a des enfants qui y passent beaucoup de temps donc facture onéreuse ... Peuvent-elles avoir leur facture mensuelle régulièrement ? Si non, comment y remédier ? "

Réponse du SIVOS :

Le SIVOS déclare que le problème a été posé au Trésor Public qui lui seul a la compétence d'émettre les factures.

- 6) Coopérative scolaire et actions

MMES Barlatier et Delpech sont désormais les mandataires de la coopérative scolaire.

Le solde de début d'année est de 8454 euros. Un certain nombre d'actions permettra d'alimenter le fond de fonctionnement de l'école.

Depuis la rentrée un certain nombre d'actions ont démarré : bulbes, photos.

D'autres actions sont envisagées et sont soumis à réflexion et consensus de l'équipe.

Nous essayons de ne pas multiplier les actions trop souvent par rapport aux actions de la maternelle.

Question parent : pourquoi il n'y a-t-il pas d'actions communes avec la maternelle.

Réponse du directeur : Des actions avec la maternelle sont envisageables et sont déjà en cours comme la vente de photos, cela demeure compliqué quant à la redistribution des bénéfices.

Toutefois il paraît important que les directeurs des 2 écoles planifient les actions au mieux afin de ne pas envahir les familles d'actions en même temps.

Fin du conseil d'école 20h20 le 8/11/16

Le Directeur M Marcon